



Accès tramway - Ligne 2 - arrêt Monge

Accès bus Divia - Ligne 5, 12 et 18 - arrêt Suquet

Parking à vélo - site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Informations pratiques

Lieu d'accueil :
Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs
21068 DIJON CEDEX
crdva@ville-dijon.fr



Des outils et des ressources
un accompagnement
au service de votre association



Les coordonnées des partenaires de la plateforme



10, rue Camille Flammarion
BP 47032
21070 DIJON cedex
03 80 30 68 23
ligue21@ligue21.org
www.ligue21.org



15 rue des Rétisseyes
21240 TALANT
03 80 55 06 60
contact@apsalc.org
apsalc.profession-sport-loisirs.fr



12 avenue Gustave Eiffel
21000 DIJON
03 80 50 90 47
contact@pole-economie-solidaire-21.org
www.pole-economie-solidaire21.org



Avec le soutien de la ville de Dijon



Votre lieu d'accueil :

Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs
21068 Dijon Cedex

03 80 74 56 54
crdva@ville-dijon.fr



www.crdva.org

Plateforme associative réunissant



Le CRDVA s'adresse aux :

- Bénévoles et dirigeants des associations
- Salariés permanents des associations
- Personnes souhaitant créer et développer une association.

Le Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative est composé de trois structures qui s'associent pour répondre aux besoins des associations du territoire :



L'équipe du **Pôle d'Économie Solidaire** vous accompagne dans toutes vos démarches de création et de développement de votre projet associatif. Vous avez un projet d'association, vous êtes membre d'une association existante (bénévole ou salarié), nous vous accompagnons dans :

- La création et le développement de l'association
- La formalisation du projet associatif et du budget prévisionnel
- L'étude de faisabilité et la réalisation de nouveaux projets, le modèle économique
- La recherche de financements
- La mise en place d'une organisation interne efficace: gouvernance, gestion, réglementation, ressources humaines.



Au sein du centre de ressources situé à la Maison des Associations, la Ligue de l'Enseignement (labellisé CRIB) vous apporte une information généraliste sur :

- La création d'associations
- Le fonctionnement statutaire
- Les questions juridiques liées à la vie associative
- Les règles fiscales
- Les sources de financements des associations, de leurs projets
- La comptabilité de base
- L'aide préliminaire à la gestion des conflits
- L'accompagnement des associations au numérique.



Vous êtes employeur ou vous souhaitez le devenir ?

Vous souhaitez optimiser vos ressources humaines ?

APSALC vous propose :

- Une aide dans le recrutement et la gestion de vos salariés
- Un accompagnement dans le maintien et la pérennisation de vos emplois
- Une réponse à vos besoins d'emplois à temps partiels, et une fidélisation des salariés dans nos groupements d'employeurs
- Des modules de formation en Ressources Humaines et en organisation interne
- Son Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB).

L'APSALC est membre de la Fédération Nationale Profession Sport Loisirs.